

Vivre à VAIR



N°2 - JUIN 2021

Le conseil municipal

Un an après ...



Chères Vairloises, Chers Vairlois,

La date du 19 mai a été vécue avec bonheur, même si les conditions sont encore restrictives, cela nous donne confiance en l'avenir. Ce mois de juin est une période de transition. Cet été nous invite à la prudence pour éviter un retour en arrière.

A la rentrée de septembre, j'espère que tout reviendra à la normale.

Depuis que nous sommes élus, le contexte a été particulier. Le travail des commissions n'a pas été facilité en raison des contraintes sanitaires. Nous devons en élargir nos groupes de travail pour créer des commissions consultatives mais avec cette période de restrictions, elles n'ont pu voir le jour.

Les travaux des commissions pilotés par les adjoints, à qui j'ai donné délégation, vous sont présentés dans ce journal. Ceci vous donne un aperçu du travail de cette première année de mandat.

Le développement du très haut débit est en bonne voie, l'ouest de Vair-sur-Loire va être desservi en premier, puis toute la commune sera raccordée en 2024. Vous pouvez consulter l'avancée de ce dossier sur « numerique.loire-atlantique.fr ».

Nous travaillons également avec la COMPA sur un projet au lieu-dit «la Mercerie ». Nous espérons un dénouement heureux avec l'arrivée du club de football FC Nantes. Un projet ambitieux pour ce centre de formation et d'entraînement qui irriguera un développement économique pour l'ensemble de notre territoire, au-delà même de Vair-sur-Loire.

A la fin de ce numéro, vous trouverez, en pages détachables, le DICRIM. Il s'agit d'une synthèse du Plan Communal de Sauvegarde (PCS). Ce document est obligatoire. Il a pour objet d'anticiper la mise en place d'une cellule de crise en cas de sinistre important. Cette cellule composée d'élus et d'agents municipaux a pour mission de gérer l'ensemble des interventions internes et externes et d'informer avec précision et rapidité les autorités administratives, les secours et bien-sûr les Vairloises et les Vairlois.

Vous avez rendez vous depuis le 20 juin pour élire vos représentants aux niveaux départemental et régional. Votre participation est importante pour valider l'exercice de la vie démocratique. Ces élections doivent permettre de vous exprimer. Vous y nommerez des élus (2ème tour le 27 juin) de la Région et du Département qui sont gestionnaires des budgets dont dépendent les aides indispensables à la commune pour mener à bien nos projets.

Prenez soin de votre famille, de vos amis et de vous-même. Je souhaite un bel été à tous et une bonne rentrée, déconfinés.

Eric LUCAS

Vie municipale	p 1	Solidarité	p 18
Etat Civil - Urbanisme	p 11	Tribune libre	p 21
Vie scolaire	p 12	DICRIM détachable	p 23
Vie associative	p 15	Vie professionnelle	p 29

Ça bouge à Vair-sur-Loire

Vendredi 09 juillet 2021 à 21h

Spectacle LE COEUR DU SUJET
par David CHEVALLIER
Solo de guitare électrique, assisté par
ordinateur
Derrière la salle polyvalente de la cour
Allée des Marronniers (Anetz)
Entrée gratuite



Photo : Christophe Charpenel

Dimanche 03 octobre 2021 à 17h

Spectacle FURIEUSE TENDRESSE
par Cirque exalté
Fracas d'acrobaties
intenses et de posée
frénétique

Sur l'esplanade devant la
salle Madeleine Cartier
(St Herblon)

En partenariat avec le
Conseil Régional



L'espace jeunes

Le foyer a enfin pu rouvrir ses portes à la fin du mois de mai.

Un nouvel animateur, de nouveaux horaires, un programme d'été varié...

Venez découvrir ce lieu dédié aux 11-17 ans !

Activités gratuites

Juillet

Semaine 5 au 9 juillet
Lundi 5 juillet 14h-18h
VIP Réalité virtuelle
12 places
Du mercredi 7 au vendredi 9 juillet
VIP Séjour Eco-r'aide
8 places

Semaine 12 au 16 juillet
Lundi 12 juillet 14h-18h
Atelier cuisine
Mardi 13 juillet 9h30-18h
VIP Journée accrobranche
16 places
Jeudi 15 juillet 14h-18h
VIP Thèque VS gamelle

Semaine 19 au 23 juillet
Mardi 20 juillet 14h-18h
VIP Graff sur tableau
8 places
Mercredi 21 juillet 9h-18h
VIP Téléski nautique et Aqua parc à Nozay
16 places
Tenue de rechange et Test d'aisance aquatique.
Jeudi 22 juillet 14h-18h
Initiation jonglerie

Semaine 26 au 30 juillet
Lundi 26 juillet 14h-18h
Fabrication bijou maison
Mardi 27 juillet 14h-18h
VIP Sortie vélo
12 places
Mercredi 28 juillet 10h-18h
VIP Journée « fête, faite l'été » à Mésanger
8 places
Vendredi 30 juillet 14h-18h
Goûter top chef

Les soirées du jeudi
asthoo à zzzzzoo

- 15/07 Sagamore à Belligné **8 places**
- 22/07 « Jeudi, tout est permis » **12 places**
- 29/07 Loup Garou **12 places**
- 19/08 « Zombie » à Varades **8 places**
- 26/08 Ciao l'été (Boum à thème) **20 places**

Activités gratuites

Août

Semaine 16 au 20 août
Lundi 16 août 14h-18h
Karaoké
Mardi 17 août 14h-18h
Bali Américaine
Mercredi 18 août 10h-18h
VIP Journée skate Park Le Hangar
8 places

Semaine 23 au 27 août
Lundi 23 et mardi 24 août 14h-18h
Création de mobilier
Mercredi 25 août 9h30h-18h
VIP Journée Terra botanica
16 places
Vendredi 27 août 14h-18h
Goûter de fin d'été

Les matinées du mardi
Jeux de société, console...
Juillet-Août
de 10h à 12h
☺ Possibilité de manger sur place sur inscription ☺

☺ Apporter pique-nique **VIP** Activité avec inscription

Informations :

🕒 **Horaires d'ouverture de l'accueil :**
Tous les jours de 14h à 18h (sauf sortie)

Fermeture de l'accueil :
Du mercredi 7 au vendredi 9 juillet inclus.
Le mercredi 14 juillet.
Du 31 juillet au 15 août 2021 inclus.

L'espace jeunes est ouvert en dehors des vacances scolaires : les mercredis et samedis de 14h à 18h. Soirées le vendredi. Au programme : activités - sorties - projets

CONTACT : Benoît JULIEN - 07.64.39.32.20 - espace.jeunes@vairsurloire.fr

ADRESSE : rue du Stade - St Herblon sous la salle polyvalente, près du terrain de tennis.

Finances

Un an après les élections, où en sommes-nous sur les finances communales ?

Dans le courant de l'année 2020, nous avons poursuivi les investissements qui avaient été commencés (Mairie, Salle de la Cour...). L'emprunt de 2 500 000 € souscrit fin 2019 pour financer ces investissements n'a pas été débloqué. Nous avons pu payer les entreprises par l'autofinancement. En revanche, cet emprunt sera utilisé dans le courant de cette année.

En décembre 2020, nous avons voté le budget de fonctionnement et d'investissement 2021.

Pour le budget de fonctionnement, les dépenses et recettes seront :

Les dépenses de fonctionnement seront d'environ 3 3700 000 € pour 3 825 000 € de recettes de fonctionnement.

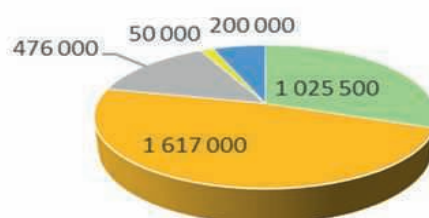
L'excédent de 456 000 € financera une partie des investissements et le remboursement du capital des emprunts.

Les nouvelles dépenses d'investissement seront d'environ 2 000 000 €.

Elles seront intégralement autofinancées.

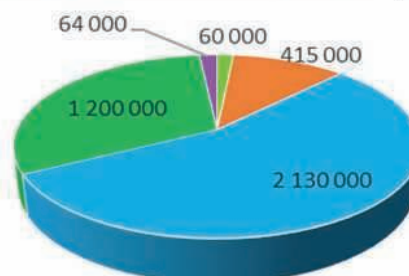
Nous ne souscrivons pas de nouvel emprunt.

Dépenses de fonctionnement (en €)



- Charges à caractère général
- Charges de personnel
- Autres charges (subventions...)
- Intérêts des emprunts
- Amortissement

Recettes de fonctionnement (en €)



- Remboursement assurance du personnel
- Produits des services
- Impôts et taxes
- Dotations et participations
- Location des salles, divers

Ressources Humaines

La commission RH optimise la gestion du personnel et fait en sorte de disposer des effectifs nécessaires au bon fonctionnement de la municipalité tout en maîtrisant la masse salariale et la dépense locale.

Les services municipaux sont organisés pour assurer au mieux leurs missions de service public auprès de tous les Vairloises et Varlois.

Ils regroupent 56 agents qui apportent un service de qualité à la population en étant efficaces, disponibles et formés.

Les effectifs en quelques chiffres :

Les effectifs de la collectivité au 1er mai 2021 : 56 agents.

	Fonctionnaires	Contractuels
En nombre	40	16
En équivalent temps plein	34.68	5.99

Répartition par service et par statut :

Services	Fonctionnaires	Contractuels	TOTAL	
			Emplois en nombre	Emplois en équivalent temps plein
Administratif	10	0	10	9.17
Technique (espaces verts, bâtiments, voirie, entretien des locaux)	17	2	19	17.36
Scolaire et enfance-jeunesse (périscolaire, restauration scolaire; ATSEM...)	13	14	27	14.14
<u>TOTAL</u>	40	16	56	40.67

Suite au départ de Guillaume Moreau qui a souhaité donner un nouvel élan à sa carrière, nous avons recruté Mélanie Huet en CDD jusqu'à la fin de l'été.

Par ailleurs, Valérie Verreman restera à l'accueil des mairies jusqu'à mi-juillet avant de partir définitivement dans une autre région.



Nous tenons à apporter une mention toute particulière aux agents du service scolaire et enfance/jeunesse qui sont, depuis plusieurs mois, en première ligne face à la Covid et s'adaptent au mieux aux différentes mesures sanitaires.

*L'adjoint aux finances et aux ressources humaines
Patrick BUCHET*

Affaires scolaires

Les travaux sont en cours à l'école du Chêne Vert

La cour de récréation va s'agrandir. Une haie a déjà été arrachée et la clôture est en cours de réalisation. Concernant les bâtiments, l'extension devrait être terminée pour la rentrée de septembre : des sanitaires accessibles au rez-de-chaussée, un local ménage et des portes coupe-feu seront installés.



Une restructuration des bâtiments en réflexion à La Fontaine

La municipalité a pour projet de rénover l'école de La Fontaine. La commission Affaires scolaires y travaille avec le soutien du Responsable des Services Techniques. Dans un premier temps, il s'agit de faire le point sur l'utilisation des bâtiments. L'équipe enseignante a été consultée afin de lister les besoins. Les parents d'élèves seront associés au projet à la rentrée.



Les vacances d'été sont sur le point de débuter, nous souhaitons, à tous les élèves, des vacances reposantes et renouvelons nos remerciements aux équipes enseignantes ainsi qu'à tout le service scolaire pour le travail réalisé en partenariat dans des conditions sanitaires complexes, cette année.

Conseil municipal des enfants

Après de nombreuses semaines sans rencontre possible, le CME a enfin pu se réunir le samedi 29 mai.

Encadrés par Benoît (animateur), Océane (responsable du service Enfance) et Stéphane (élu de la commission Enfance Jeunesse), les jeunes élus ont passé la matinée ensemble.

A l'ordre du jour :

- un temps de réunion afin de faire le point sur l'avancée des projets
- un temps en extérieur : ramassage des déchets aux abords de la salle Louis Rousseau auquel les parents ont été conviés
- un temps d'échange afin de se projeter sur les réunions futures.



Le soleil était de la partie pour la reprise des activités du CME !

*L'adjointe à l'enfance jeunesse et à l'éducation
AMÉLIE CORNILLEAU*

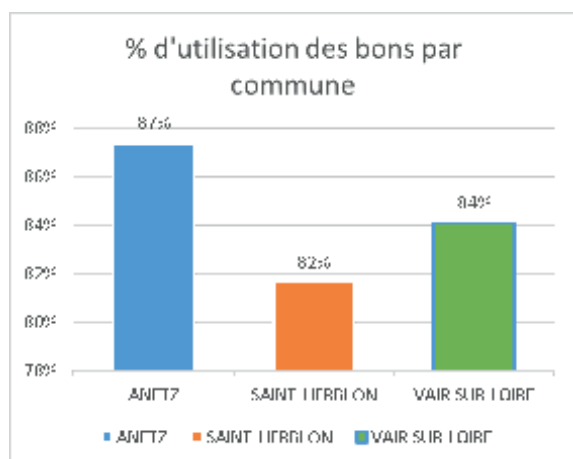
CCAS - Solidarité - aînés

À la suite de la crise sanitaire, nous n'avons pas eu la possibilité d'organiser le traditionnel repas de fin d'année des aînés. Le CCAS de Vair sur Loire avait donc décidé de mettre en place des bons d'achats. Bien nous en a pris car le succès semble être au rendez-vous. Preuve que la formule a plu. 412 personnes ont pu profiter de cette action et, par ce biais soutenir les commerçants de notre commune inscrits dans cette démarche et qui ont subi une fermeture totale ou partielle pendant les derniers mois.

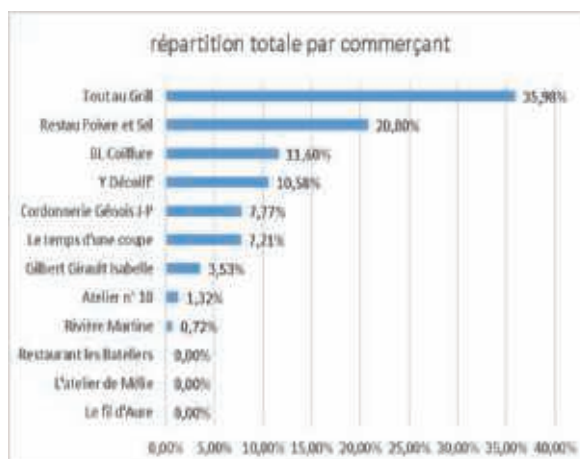


Nous tenons à remercier l'ensemble des bénévoles des associations « Générations Mouvement » et « Club Bon accueil » qui ont activement participé à ce succès en distribuant les bons d'achat.

Pourcentage des bons utilisés par rapport aux bons distribués pour chaque commune et sur l'ensemble de Vair sur Loire.



Pourcentage d'utilisation des bons par commerçant.



*L'adjointe à l'action sociale
Michelle RIGAUD*

Vie associative

Encore une année particulière pour les associations qui ont dû affronter cette situation à coup de réorganisations, de protocoles sanitaires et d'adaptations quotidiennes afin de pouvoir proposer et maintenir un maximum d'activités dans le respect des règles sanitaires imposées.

Malheureusement beaucoup d'entre elles ont dû stopper toutes activités.

Nous espérons vivement que toutes ces associations pourront enfin reprendre leurs activités le plus normalement possible et le plus vite possible.

*L'adjointe à la vie associative
Anaïs ORHON*

Environnement

Sous l'appellation « Environnement » existent plusieurs sujets : cadre de vie, espaces naturels sensibles, espaces rural, espaces verts. Mais aussi la gestion des cimetières ou les illuminations de Noël...

Voici les principaux sujets traités par la commission environnement.

LES HAIES

Une commission mixte (Environnement et Urbanisme) a été mise en place pour la surveillance des haies répertoriées au PLU (Plan Local d'Urbanisme). Les arrachages doivent faire l'objet d'une demande et des haies de compensation doivent être replantées. Cela a été le cas autour de la halle de tennis à la Cour (Anetz). La commission intervient lorsque des haies sont arrachées sans autorisation.

L'ABC

(Atlas de la Biodiversité Communale)

Cet atlas a pour but de répertorier la biodiversité et de mieux connaître les impacts des projets communaux sur cette même diversité. Son apport est essentiel pour l'information, la sensibilisation et la prévention liées aux zones sensibles. C'est un outil fondamental pour le développement du tourisme vert, l'enjeu étant d'attirer des visiteurs amoureux de la nature, notamment ceux qui empruntent la Loire à vélo.

Des parcours pourraient faire découvrir

cette biodiversité ainsi que le patrimoine bâti et participeraient à l'attractivité de la commune. La cartographie est en cours.

AVIS A DONNER

La commission intervient pour rendre un avis, favorable ou non, sur des projets importants de communes riveraines. Ce fut le cas pour la construction du nouvel abattoir de volailles Galliance à Ancenis et à l'implantation d'une nouvelle GAEC à la Grande Menuère à Varades. Il s'agit alors de mesurer les impacts possibles sur l'environnement.

RENCONTRES AVEC LES AGRICULTEURS

Les producteurs de la commune recherchent de la visibilité. Une plaquette pourrait être dédiée au thème « Se nourrir localement ». Un marché hebdomadaire et, dans un avenir moins proche, un magasin de produits locaux seront mis en place selon des modalités encore à définir.

Une commission qui rassemblera des représentants des agriculteurs et des élus est constituée. La commission Commerce y sera associée.

DIVERS

La municipalité, après proposition de la commission, est favorable à s'engager dans la démarche « Une naissance, un arbre ».

Avec le soutien du Conseil Régional, chaque naissance sera accompagnée de la plantation d'un arbre et contribuera ainsi à l'entretien et à l'enrichissement des haies.

UNE NAISSANCE UN ARBRE



LES DÉPOTS SAUVAGES

Ils sont signalés aux services techniques qui interviennent pour procéder à leur mise en déchetterie.

La municipalité prendra toutes les dispositions pour en retrouver l'origine et verbaliser les contrevenants.



AMÉNAGEMENTS

Le rond-point de la Barbinière a été aménagé avec du végétal et du minéral. Le merlon le sera prochainement.



*L'adjoint à l'environnement et à l'urbanisme
Pierre de LAUBADÈRE*

Urbanisme

Des exemples des travaux menés.

REFLEXION PREALABLE

Une des OAP (Orientation d'Aménagement et de Programmation) de la commune concerne la zone du stade de football « Joseph Ménoret ».

Cette OAP revêt une importance toute particulière puisqu'elle est située dans le centre-bourg d'Anetz. Les enjeux y sont donc majeurs en termes d'habitation, de circulations (piétonne, cycliste et automobile), d'espace citoyen de convivialité et d'espaces de verdure. La commission a donc proposé de se rapprocher du CAUE (Centre d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement) de Loire-Atlantique pour poser les bases d'une réflexion préalable.

Il s'agit de mettre en perspective le devenir du bourg à court, moyen et long terme ; d'anticiper en matières de perspectives démographiques et des besoins en équipements et services ; d'envisager un renouvellement urbain de qualité et en rapport avec l'existant ; de prévoir une

véritable animation urbaine et une offre commerciale.

Ces premiers travaux seront naturellement poursuivis dans la transversalité, avec l'ensemble des commissions.

Dans le bourg de Saint-Herblon, un futur rond-point articulera la nouvelle mairie, les écoles, des logements et des commerces.

DELAISSES COMMUNALES

Il s'agit de vendre des portions –souvent petites et enclavées– du domaine communal à des particuliers intéressés. Après enquête publique de voisinage, quatre parcelles ont été récemment ouvertes à la vente.

LA SECURISATION DE LA RUE DES PINSONS

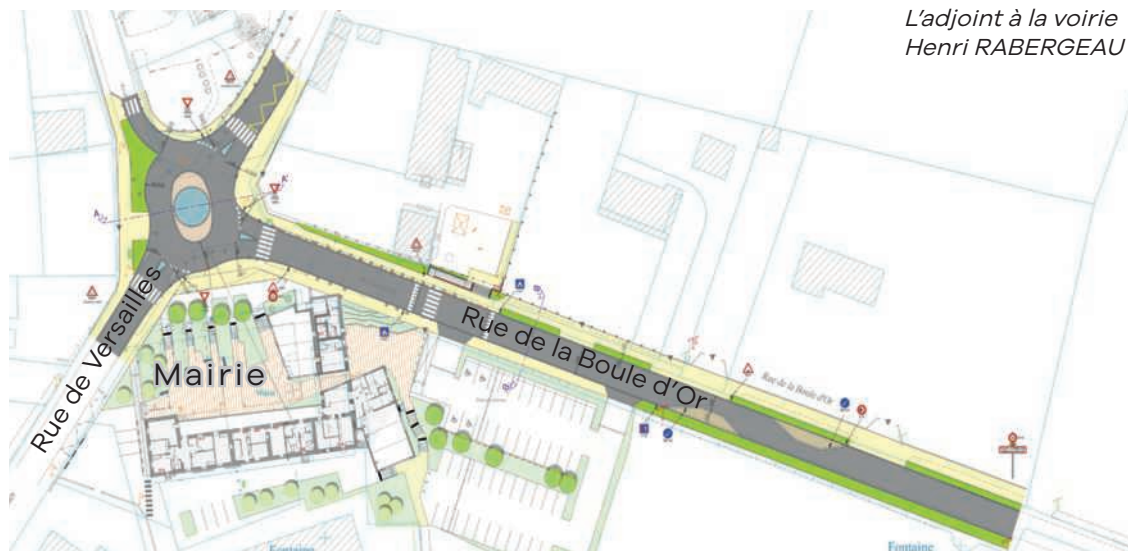
Face aux très nombreux stationnements de voitures lors des sorties d'école et pour protéger les enfants, deux solutions possibles d'implantation de nouveaux parkings ont été envisagées et sont actuellement à l'étude (évaluation de chacune, chiffrage, ...).

Voirie - Aménagement du carrefour RD8/RD18

Pour améliorer la sécurité de ce carrefour, la municipalité va engager à compter du 07 juillet 2021, des travaux d'aménagements (voir plan ci-dessous).

Ils devraient durer 4 mois environ.

La circulation va être modifiée, des déviations vont être mises en places. Quand elles seront déterminées, vous trouverez l'information sur l'application Intramuros et Facebook.



L'adjoint à la voirie
Henri RABERGEAU

Les ombrières : un projet travaillé conjointement

La municipalité a proposé l'installation d'ombrières sur trois sites.

Au-delà de la production d'électricité, ces ombrières sont fonctionnalisées de la façon suivante :

- boulodrome au stade de Saint-Herblon : Le boulodrome sera situé sur le parking du terrain de foot de Saint-Herblon. Sur une longueur de 42 mètres et une largeur de 14 mètres, ce boulodrome devrait proposer 9 pistes. Il sera bien évidemment accessible à toutes les associations pour diverses activités. ;
- préau et marché, à l'Ancre ;
- abri voitures à la nouvelle mairie et au stade.

Des inquiétudes étaient liées à l'impact visuel de telles constructions. La réduction en hauteur de certaines et les diverses fonctionnalisations ont rassemblé les commissions et les utilisateurs.

Les commissions Environnement, Sport et Urbanisme ont travaillé conjointement ce dossier.



Communication

La commission a débuté son action avec la création du nouveau bulletin municipal bimestriel «Au fil de Vair» permettant d'informer régulièrement les habitants. Il est complété par le bulletin annuel ou bisannuel (en fonction de l'actualité) offrant un espace plus conséquent pour que chacun (municipalité, associations, écoles, etc.) puisse s'exprimer plus longuement.

L'équipe a également choisi de développer sa présence en ligne : le compte Facebook Vair sur Loire ainsi que l'application IntraMuros permettent une réactivité dans la transmission des informations.

Vous êtes invités à télécharger gratuitement cette application sur Google Play ou sur App Store.

Enfin, la commission planche actuellement sur la refonte du site internet. Affaire à suivre dans un prochain numéro !



Culture

La commission culture travaille sur plusieurs axes :

- Le théâtre de verdure : ce projet se concrétise de plus en plus : rédaction du cahier des charges, envoi de l'appel d'offres dans les semaines à venir, etc. Les associations et les écoles ont été consultées pour recueillir les avis des uns et des autres.
- L'espace bibliothèque - centre numérique - culturel : La commission travaille de concert avec la COMPA pour préparer l'ouverture d'un lieu atypique : bibliothèque, centre numérique et lieu d'exposition, projection, etc. afin d'en faire un lieu vivant regroupant toutes les générations.
- Une exposition en extérieur : la commission a ouvert ses portes à plusieurs citoyens dans le cadre des commissions participatives. Afin d'offrir un parcours documenté sur le thème de «Vair sur Loire, au fil des ans», il a été fait appel à plusieurs passionnés d'histoire et de recherches sur notre commune. Le travail continue et d'autres personnes seront conviées pour enrichir la collection !

*L'adjointe à la communication et la culture
Marie LHÉRIEAU*

Sport

Il parcourt plus de distance que n'importe quel autre joueur, certains d'entre vous ont déjà dû le remarquer !

Depuis le mois de Mai, un robot tondeuse entretient le terrain de foot de St Herblon. Il tond tous les jours et améliore ainsi la densité du gazon et permet la réduction d'engrais et d'arrosage .

Programmé entre les entraînements et les séquences d'arrosage, le robot se recharge sur un socle qu'il rejoint seul après chaque tonte. Un fil électrique enterré tout autour du terrain délimite son champ d'action. Toute la programmation du robot est contrôlable à distance grâce à une application sur téléphone.

Cette plateforme sert également en cas de vol grâce au GPS installé sur la machine.



*L'adjointe au sport
Anaïs ORHON*

Règles d'urbanisme : les murets

RAPPEL DES REGLES D'URBANISME CONCERNANT LES MURETS

Alors que les constructions se développent à Vair sur Loire, la municipalité est soucieuse de l'harmonie des édifices et de l'esthétisme des architectures.

Nous vous rappelons donc que si un mur (de clôture, de maison, de garage, d'appentis...) n'a pas été enduit, il n'est pas conforme à la réglementation en vigueur. En outre, le Plan Local d'Urbanisme (PLU) impose d'enduire le mur sur ses deux faces.

Extrait Article : « L'emploi à nu en parements de matériaux destinés à être recouverts (briques creuses, parpaings, béton...) est interdit ».

Les murets ne sont pas soumis à une déclaration préalable mais doivent cependant être conformes au PLU. Ils doivent en plus respecter une hauteur maximale totale de 2 mètres et s'intégrer dans l'harmonie des volumes, formes et couleurs en accord avec les constructions existantes.



PARTICULARITES DES MURS ET DES MURETS PROTEGES :

Les murs ou murets identifiés aux documents graphiques en vertu du L.151-19 du code de l'urbanisme doivent être conservés, faire l'objet d'une maintenance ou d'une restauration sauf nécessité de démolition pour des raisons sanitaires ou de sécurité ou pour la mise en œuvre d'une opération ayant un caractère d'intérêt général. Dans ce cas, ils doivent faire l'objet d'une demande de permis de démolir en application de l'article R.421-28 du code de l'urbanisme. Les ouvertures pour la création d'accès strictement nécessaires sont autorisées mais doivent faire l'objet d'une demande préalable auprès de la mairie. Il en est de même pour une restauration ou remise en état. Les murs et murets en pierres apparentes ne peuvent, en aucun cas, être enduits.

Extrait plan zonage Vair sur Loire



Ne pas respecter ces dispositions vous exposerait à des poursuites et vous contraindrait à effectuer des travaux ou une remise en état.

Etat civil

Naissances 2021

16/04 NATHOU ROUILLER Marlone
18/04 POUPART ROBERT Suzanne
19/04 LECUGY Amaury
21/04 ZANZI Louis
01/05 ANTHIER ROYEAU Saïyan
23/05 PATRON Isaac
26/05 BRUN Maël
30/05 OGER Arsène
31/05 NGUYEN Maureen

Mariages 2021

08/05 CHÉNÉ Coralie et OGER Sébastien
22/05 PANTECOUTEAU Elodie et
RENAUD Clément
29/05 MAUXION Sara et COURAUD Régis

PACS 2021

10/05 BUGEON Rachel et CHAPRON Virgil

Décès 2021

03/04 BAZIL née TOURILLON Michelle
25/04 FROTTÉ née CADOT Angélique
05/05 BÉNARD Monique

Agenda communal

- Les mairies et agences postales communales seront fermées les samedis : 17/07, 24/07, 31/07, 07/08, 14/08, 21/08.
- La mairie d'Anetz sera fermée du 19/07 au 31/07/2021.
- La mairie de St Herblon sera fermée du 02/08 au 14/08/2021.
- La mairie et l'agence postale communale d'Anetz seront fermées le samedi 28/08/2021 - La mairie et l'agence postale de St Herblon seront ouvertes.

Permis de construire

- BARBET Florian - Méron - maison
- LIEVRE Patrice - 198 rue de l'Eglise - garage
- VOISINE THomas - La Linetière - Maison
- LEFORT Christophe - 215 rue Hervé Bazin - garage
- Immo neuf et réno - 113 rue Lucie Aubrac - maison
- PETIT Michel - 118 rue Simone Veil - maison
- LCLM - 19 rue de la Forge - Locatif
- GICQUEAU Grégory - 6 rue du Dr Bianchi - Maison
- DUPONT Mathieu - rue de Bretagne - Maison
- RATEL Nicolas - 1 rue de la Forge - Maison
- GOURHAND David - Méron - Maison
- VILHARINO Jacquot - 23 rue de la Blanchère - Garage
- LERIEAU Sylvie - Les Plantes - Préau
- LE CADRE Melvyn - 3 rue Hélène Boucher - Maison
- CHAPEAU David - La Pintaudière - Extension maison
- SOARES Augusto - 150 rue Simone Veil - Maison
- DOINEAU Yoann - 6 rue Hélène Boucher - Maison
- MEGARD Grégory - 7 rue Jean Mermoz - Maison
- VINCENT Michel - 265 Impasse des Ormeaux - Carport
- Immo Neuf et Réno - 139 rue Simone Veil - Maison
- CARREYRE Katia - 2 rue Hélène Boucher - Maison
- BRIAND Brigitte - 30 rue de Versailles - Abri voitures

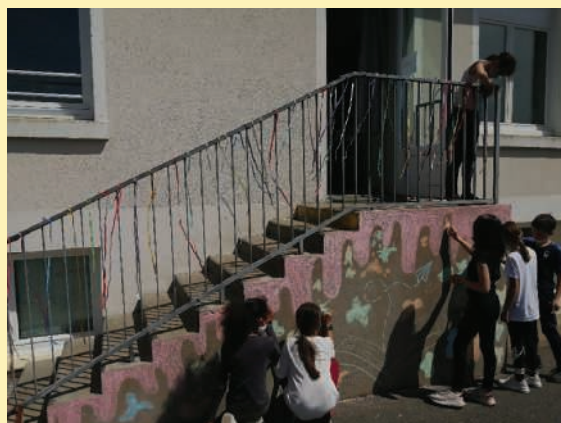
Vie scolaire

Ecole St Joseph

Un des axes de notre projet d'année était de rendre notre école plus visible et plus colorée. Nous sommes cette année dans une démarche d'expérimentation ; les enfants testent des matériaux, des supports, un rendu

Chaque classe s'est vu décerner un lieu bien spécifique : le grillage, les escaliers, des arbres de l'école... Tout au long du mois de juin, les enfants vont se transformer en artistes.

Les élèves de CM en action pour embellir l'escalier qui mène à leur classe.



Les classes maternelles ont notamment en charge la décoration de la cabane présente dans leur cour. Chaque enfant a imaginé la cabane de ses rêves puis chacun a voté pour la plus jolie cabane. Voici la lauréate du concours (photo à gauche).

Retrouvez plus de photos sur le blog de notre école :

<https://saint-joseph-saint-herblon.fr/>

Ecole Notre Dame

Une fin d'année pleine d'espoir !

Pour cette fin d'année scolaire, l'école a organisé son traditionnel Bol de riz au profit de l'association « Mécénat Chirurgie Cardiaque ».

Cet élan de solidarité a été clôturé par la semaine sportive : une belle collecte a été ainsi réalisée pour aider l'association et nous en sommes fiers !

Nous sommes heureux d'avoir réalisé plusieurs projets cette année comme le théâtre et la semaine sans cartable sur les émotions !

Et nous restons optimistes pour cette fin

d'année qui devrait nous permettre de nous aventurer à « Terra Botanica » et de vivre une kermesse différente, comme un « dimanche en famille »...

Les vacances approchent et nous vous souhaitons un bel été !

Suivez nos aventures sur notre site internet : www.ecole-notre-dame-anetz.fr

Inscription et renseignement

Vous pouvez contacter Madame ROBERT, Chef d'établissement, au 02 40 83 00 92 ou par mail : ec.vair.notre-dame@ec44.fr.

Ecole Le Chêne Vert

Malgré le contexte sanitaire, l'équipe enseignante a tenu à proposer aux élèves des activités culturelles et sportives de qualité.

Culture :

Les élèves de TPS-PS-MS sont allés visiter une exposition au Cellier et ont assisté à un concert suite à leur projet en lien avec la COMPA et l'auteur Christophe ALLINE et Fred BIGOT.

Les CM1 et CM2 sont allés au Théâtre du Quartier Libre, dès sa réouverture pour assister au spectacle : Darwin, voyage dans le temps.

Tous les élèves ont participé au Prix du Fabulivre organisé par la librairie Plumes et Fabulettes d'Ancenis.

Sciences :

Toutes les classes ont bénéficié en juin des animations proposées par Cap Loire autour des petites bêtes et de la fabrication du papier.

La Croix Rouge est venue en juin pour rappeler aux élèves du CP au CM2 l'importance des gestes barrières et les migrations humaines.

Les CM1, en partenariat avec la COMPA a découvert la vie dans les milieux humides. Les élèves ont créé un potager à l'école et ont pu rapporter chacun un plant grâce à l'APE.

Sport :

Les CP et CP-CE1 sont allés à la piscine de la Charbonnière durant 7 séances.

Les CE1 et CE2 ont découvert le basket en partenariat avec Anetz Basket.

L'APE proposera une journée sportive à tous les élèves le 5 juillet en remplacement de la fête de l'école.

Inscription et renseignement

Vous pouvez téléphoner au 02.40.98.00.96 (le lundi de préférence) ou par mail ce.0440995t@ac-nantes.fr

Pour les inscriptions, la mairie vous demandera votre livret de famille, un justificatif de domicile et une copie du carnet de vaccination de l'enfant. Une visite sur inscription est prévue le lundi 5 juillet.

Ecole la Fontaine

Nos partenariats

La crise sanitaire a freiné la plupart de nos projets et empêché l'organisation de sorties scolaires.

Néanmoins, nous avons travaillé en partenariat avec :

- La COMPA : venue d'un illustrateur en PS/MS
- La maison du potier au Fuiet : ateliers de modelage pour les maternelles



- Un musicien : pratique instrumentale et chant en CP/CE1 et CE1/CE2



- Les espaces aquatiques d'Ancenis : piscine du CP au CE2
- Le club de basket d'Anetz : opération basket école pour les CE1/CE2 et les CE2/CM1
- Le club de tennis d'Anetz : initiation du CP au CM2
- L'association Anetz environnement : randonnées pédestres pour les CM
- La librairie « Plume et Fabulette » : venue d'un auteur, d'un illustrateur et d'une maison d'édition

Merci à tous ces intervenants pour leurs prestations de qualité !

Inscription et renseignement

Il est toujours possible d'inscrire un enfant à l'école. 02.40.83.30.04.
mail.ce.0440440p@ac-nantes.fr

APEL / OGEC - Notre Dame

Malgré la crise sanitaire, l'OGEC Notre Dame se mobilise pour rendre l'école toujours plus accueillante et agréable à vivre pour les élèves, l'équipe pédagogique et les familles. Après l'installation de la structure de jeux pour les plus grands, l'école a de nombreux projets de rénovation et d'installation : vidéoprojecteurs dans toutes les classes, travaux dans la cour et les sanitaires des maternelles. Nous construisons ensemble notre avenir !

L'APEL souhaite également maintenir des actions écologiques et responsables afin de financer des projets éducatifs et culturels pour les enfants de l'école.

Dans cette optique, nous recyclons toujours les Pompots : vous pouvez déposer vos pompots vides d'air et bouchonnées dans la poubelle prévue à cet effet à l'entrée de l'école.

Nous avons également organisé au 2nd trimestre 2021 :

- Une collecte de vêtements, chaussures et petites maroquinerie,
- Une vente de plants de légumes et fleurs en partenariat avec un horticulteur local,
- Une vente de saucissons, élaborés par un artisan charcutier local.

Un grand merci aux familles et aux habitants de Vair-sur-Loire pour leur participation.

Contacts

ogecndanetz@gmail.com (M. Brelet)

apel.anetz.notre.dame@gmail.com (Mme Mercier)

APE de La Fontaine

Malgré la crise sanitaire, nous avons pu proposer différentes actions afin d'aider à financer les projets de l'école.

- Ventes (gâteaux Bijou, chocolats, ...).
- Marché aux fleurs « en drive » en partenariat avec la Pépinière Babin (Montrelais).
- Vente de saucissons et bières en partenariat avec la Cave Bournigault. Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à nous contacter par mail : ape.lafontaine@gmail.com
- Quelques dates pour la prochaine année scolaire
- Dimanche 3 octobre 2021 : vide grenier à la Salle de la Cour
- Vendredi 19 novembre 2021 : Loto à la Salle de la Cour
- Dimanche 24 avril 2022 : marché aux fleurs

L'APE la Fontaine vous souhaite un très bel été.

APEL / OGEC - St Joseph

VENTE DE BRIOCHES

Nous avons reconduit une nouvelle fois notre vente de brioches au grand bonheur des gourmands.

307 brioches et 147 lots de briochettes, en provenance de la Maison BONNIN à Rezé, ont été distribués le vendredi 26 Mars 2021 aux familles.

KERMESSE

La fin de l'année scolaire approche à grands pas, mais la situation sanitaire ne nous permet pas de réaliser la kermesse de la même façon que les années passées.

Avec l'équipe pédagogique, nous avons donc décidé de maintenir un temps festif réservé aux enfants, qui aura lieu à l'école le jeudi 24 juin.

Nous essaierons de leur faire vivre une kermesse au plus près de celle qu'ils auraient pu vivre en temps normal (costumes, stands, friandises...) tout en respectant le protocole en vigueur.

APE du Chêne Vert

Il reste des bouteilles de notre bon jus de pommes local (Pommes des vergers Cottineau à Vair sur Loire et pressage au GAEC des fruits rouges à Varades). Commande : ape.chenevert@yahoo.fr.

Grâce à nos actions et avec le soutien d'entreprises locales (Briand plants et Pépinières de Vair-sur-Loire), nous avons pu fournir à l'école de quoi réaliser des plantations potagères pour chaque enfant et pour le jardin de l'école.

Difficile cette année de mener une fête de l'école comme nous avons pu les connaître jusqu'alors...

Pour ne pas priver nos enfants de cette journée qu'ils aiment tant, l'équipe enseignante et l'APE se mobilisent pour organiser le 5 juillet au sein de l'école une journée « sportive et festive ».

Vie associative

Anetz Détente Création

Enfin, nous allons pouvoir reprendre nos activités de loisirs créatifs. Et bien sûr, nous en sommes très heureux.

Le programme 2021-2022 n'est pas encore établi.

L'assemblée générale de l'ADC aura lieu le 17 septembre 2021 à 18H à la salle de l'Ancre.

Les animateurs y présenteront les différents ateliers auxquels vous pourrez vous inscrire.

Si vous voulez rejoindre notre association pour une ou plusieurs activités ou pour en tant que bénévole au sein du bureau, vous pourrez le faire à cette occasion. En attendant, bon été à tous.

Vair Environnement

En veille depuis le début de la pandémie, notre association espère pouvoir désormais reprendre ses actions pour la préservation du patrimoine et l'écocitoyenneté.

Il est prévu l'entretien du chemin de rive de la Loire samedi 19 juin et la réouverture de l'écomusée début juillet les 1er et 3e dimanches du mois de 10H à 12H.

L'Assemblée générale a été fixée au jeudi 30 septembre pour réfléchir dès la rentrée aux différentes actions qui pourront être engagées en 2022.

En avril, Vair Environnement a participé à l'enquête publique sur le programme de rééquilibrage du lit de la Loire qui doit être mis en œuvre en 2022 dans notre secteur : avis très favorable, pour que « revive » la Loire !

Contact et renseignement

contact@vair-environnement.fr
<https://www.vair-environnement.fr>

Anetz Tennis Club

Avec les conditions sanitaires, les jeunes s'entraînent en extérieur et les adultes ont repris aussi le samedi après-midi. Tous les championnats ont été interrompus définitivement.

Notre Entraîneur Gabriel a rencontré les 4 écoles primaires pour les initier au tennis. Les plus intéressés ont participé à une journée découverte qu'ils ont pu prolonger par un stage de 3 jours.

La halle de tennis et son bâtiment de liaison sont bientôt finis, nous pourrons nous épanouir et pratiquer le tennis comme chacun le souhaite : détente, loisir ou compétition.

Les deux clubs de tennis de la nouvelle commune ne feront plus qu'un la saison prochaine pour devenir « Tennis Club Vair-sur-Loire ».

Bureau de l'ATC.

Anetz Basket

Après une saison compliquée où le club a peiné à rassembler ses licenciés autour du ballon, nos licenciés se sont retrouvés le 19 mai.

Les Opérations Basket École ont aussi repris dans les écoles de Vair sur Loire à la joie des enfants.

Le Club recherche pour la saison prochaine :

- Joueuses 16 ans et + pour intégrer l'équipe séniors féminines.
- Jeunes nés entre 2009-2011.

Si vous souhaitez continuer reprendre, ou même apprendre le basket le tout dans une atmosphère familiale tout en gardant l'aspect compétition c'est ICI.

Portes ouvertes en septembre dès 5ans.
anetzbasket@orange.fr 06-67-40-71-00

Dates à retenir

- Samedi 10 juillet : CONCOURS DE MÖLKKY FAMILIAL
- Dimanche 05 sept : VIDE GRENIER

Généralisations mouvement

Enfin, la bonne nouvelle gouvernementale nous permet une reprise de nos activités coutumières.

Néanmoins, restons vigilants face au Coronavirus lors de nos rencontres et des animations.

Voici le panorama des remises en route :

- la GYM le 15 juin à 10h30 avec les mêmes mesures sanitaires
- les jeux de cartes du jeudi après-midi,
- l'accordéon du vendredi
- le ping-pong le 17 juin
- la pétanque poursuit ses RDV hebdomadaires
- la chorale, la danse folklorique, les travaux manuels dès septembre
- les voyages, celui de la CRETE, est reporté à 2022. Nous prévoyons d'organiser le périple en Espagne (CANTABRIE) du 12 au 17 septembre. A ce jour, nous sommes 35 partants et il reste des places.

Cependant, nous ne pouvons organiser le pique-nique à la Guilloutière en juillet, pour raisons sanitaires.

Par contre, nous espérons maintenir notre repas prévu le 14 octobre.

La COVID-19 aura mis notre patience à rude épreuve, mais demain, notre vie sociale et sociétale va de nouveau nous accompagner au quotidien.

Contact-Informations :

Marc CHAUFER, Président 06.86.53.39.62
<https://gm-saintherblonnais.monsite-orange.fr>

Club Bon Accueil

Reprise de nos activités :

- Marche : le 31 mai à 9 h, Place de l'Europe, avec beaucoup d'enthousiasme !!
- Gymnastique : le 15 juin à 9h15, Salle de la Cour.
- Les jeux de cartes Belote et Tarot, le 15 juin à 14 h et jusqu'à 17 h 30, à la Salle de la Cour.

Nous pensons pouvoir faire nos repas de Septembre et Noël !!

En espérant vous revoir tous en pleine forme !!



La situation sanitaire s'améliore et nous espérons pouvoir, en fin d'année terminer le programme interrompu en 2019.

Nous tiendrons les personnes concernées informées.

Nous espérons également en octobre/novembre être en mesure de lancer les inscriptions pour 2022. Cela reste une situation compliquée. Nous adapterons nos décisions en fonction de la situation du moment.

Informations sur le site du club :
<https://anetz-clubbonaccueil.monsite-orange.fr/>.

Contacts:

B Prodhomme 0240960654
ou L-M Coreau 0240832245

Vairbiages



Visites, jeux et spectacles au château de Vair !

Le château de Vair est ouvert à la visite tous les Mercredis d'Avril à Novembre de 14h à 19h.

VISITES : Chasses au Trésor pour les enfants et Visites Historiques pour les adultes.

JEUX : Arbres à Balançoires, Tyrolienne, Slackline, ...

NOUVEAUTÉ : un jardin en permaculture expliqué aux enfants !

SPECTACLES : Pendant les vacances scolaires à 16h !

- 7 et 21 juillet 2021 à 16h : Spectacle de cape et d'épée Moi d'Artagnan
- 14 et 28 juillet 2021 à 16h : Spectacle de magie « Imbroglia » avec Jonathan Renoux
- 4 et 28 août 2021 à 16h : Spectacle de magie avec Ambroise et Mirabelle

Contact :

02 40 96 21 59

vairbiages@chateaudevair.com

Association Entre Ciel et Terre - le qi gong

Le qi gong est une pratique corporelle basée sur une série de mouvements en lien avec la médecine traditionnelle chinoise. Le but est d'entretenir santé et bien-être, en harmonisant le corps, la respiration et l'esprit.

On la définit ainsi comme pratique énergétique car elle repose sur des principes physiologiques et philosophiques de l'énergie vitale, du yin et du yang et du système des méridiens d'acupuncture.

Art de santé et de mieux-être, le qi gong nous invite au moyen de mouvements lents, souples, et spiralés, à une perception de plus en plus subtile du corps.

Toutes les articulations sont mobilisées au rythme d'une respiration continue et régulière accompagnant et soutenant le calme de l'esprit.

Pendant le confinement les cours se sont poursuivis par visio-conférence. Puis les cours ont repris. Horaire et du lieu du cours : mercredi de 19h à 20h30 à la salle du Prieuré.

Contact

06 79 41 63 15 - Site internet : <https://ect-dao.business.site>

L'enseignante est affiliée à la FAEMC (Fédération des arts énergétiques et martiaux chinois).

Solidarité

Le Relais Solidarité

L'association a pour objectif de participer à la vie sociale locale en proposant aux personnes qui en ont besoin les services qui leur permettent d'accéder aux moyens ordinaires de la vie courante.

Elle comporte 3 sections : l'épicerie sociale, « Le p'tit chariot de galerne », le Transport solidaire, la Boîte à Solutions, et une activité ponctuelle, le Réveillon Solidaire. Pour chacune de ces activités, les bénévoles sont les bienvenus !

LE P'TIT CHARIOT DE GALERNE

C'est une épicerie sociale, conventionnée par la Banque Alimentaire, qui permet aux personnes traversant une période de difficultés financières, d'acheter des produits alimentaires à un prix modique (10% du prix du commerce) afin de se nourrir convenablement.

Jours d'ouverture :

à la Maison des Solidarités,
206 rue du parc à Varades

les 1er et 3ème Vendredis de 9h à 18h (sauf en août)

Il est indispensable de prendre rendez-vous au 07 68 15 84 98.

Depuis le début de la pandémie, l'épicerie a continué son activité, en respectant scrupuleusement les mesures barrières. Des bénévoles ont dû cesser leur aide, mais de nombreuses autres personnes sont venues apporter leur contribution avec beaucoup de perspicacité et dévouement. De nouveaux bénévoles seront les bienvenus.

COLLECTE ALIMENTAIRE

Le conventionnement avec la Banque Alimentaire implique pour les bénévoles de participer à la collecte nationale de denrées, et cette année encore les bénévoles ont répondu présents, ainsi que de nombreux membres d'autres associations locales.

BRAVO ET MERCI A TOUS CEUX QUI ONT PRIS DU TEMPS POUR FAIRE CETTE COLLECTE ET A TOUS LES DONATEURS : le poids collecté à Varades a de nouveau été supérieur par rapport aux années précédentes, les 27 et 28 novembre 2020, 2003.500kilos) ainsi que 1.080€ transformés en 940 kilos de semoule.

Pour l'ensemble du département, malgré le contexte éprouvant de crainte et d'incertitude, la Banque Alimentaire de Loire-Atlantique réussit la plus belle des collectes avec ces 300 tonnes inattendues mais si espérées.

Rendez-vous les 26 et 27 novembre prochains !

LE TRANSPORT SOLIDAIRE

Il permet aux personnes qui n'ont pas de moyen de locomotion de se rendre là où elles le désirent pour raisons médicales, administratives, approvisionnement, ... sans pour cela remplacer les services existants. Contact près des mairies de Vair sur Loire, Loireauxence et Montrelais.

SON FONCTIONNEMENT

Les demandeurs :

- S'acquittent de l'adhésion annuelle à Relais Solidarité, de 4€, près du conducteur
- Font leur demande par téléphone à la mairie de leur domicile, entre 10h et 11h, au moins 48h à l'avance.
- Règlent au conducteur le montant correspondant à la distance aller/retour entre le domicile du conducteur et la destination, à 0,38€ du kilomètre.

La mairie transmet la demande au référent communal, qui fait appel aux conducteurs pour demander leur disponibilité.

Le conducteur

- contacte le demandeur pour fixer l'heure et le lieu de départ.
- prépare un « bon de transport »
- perçoit le montant.

Une charte et un règlement intérieur régissent le fonctionnement du Transport Solidaire, en lien avec le groupe de Loireauxence et Montrelais. L'assurance « auto-mission » est subventionnée par le Conseil Départemental, comme pour les autres associations du même type.

Bien sûr, les conditions sanitaires ont modifié le fonctionnement du Transport Solidaire, qui a dû cesser son activité pendant le confinement, cependant, seulement les transports des personnes vulnérables

sont assurés pour les rendez-vous de santé et les courses alimentaires.

Les nouvelles personnes intéressées pour rendre ce service seront les bienvenues ! S'adresser à la mairie qui transmettra.

LA BOITE A SOLUTIONS

Cette section existe depuis 2019, et se définit ainsi :

« La Boîte à Solutions est une section de Relais Solidarité, qui vient en aide aux personnes bénéficiaires du P'tit Chariot de Galerne ou du CCAS.

L'aide est essentiellement matérielle. Des assistantes sociales font appel à ce service. Les demandeurs peuvent être dirigés vers les services ou administrations concernés par leurs problèmes, et seront parfois accompagnés des bénévoles de la Boîte à Solutions lorsqu'ils ne veulent ou ne peuvent pas y aller seuls.

Il peut leur être fourni gratuitement du matériel de cuisine, vaisselle, matériel pour bébés, des meubles, bien sûr, en fonction des dons reçus.

La Boîte à Solutions peut aussi acheter un mobilier ou un appareil électroménager d'occasion et le mettre à disposition moyennant un paiement sur 12 mois (c'est à dire le prix d'achat divi-

sé par 12), ce qui fait environ 6€ par mois. Après le remboursement total, le matériel leur appartient. Il existe toutefois un risque de non remboursement. »

LE REVEILLON SOLIDAIRE

Dans le cadre de ses activités, l'association Relais Solidarité propose également chaque année le 31 décembre un Réveillon de la Solidarité à l'Espace Alexandre Gautier à Varades, en collaboration avec le pôle social de Loireauxence et plusieurs CCAS (tarif selon les revenus) et diverses autres associations. Malheureusement, le réveillon 2020 n'a pas eu lieu en raison de la pandémie, mais l'équipe est prête à repartir pour le réveillon de 2021, si les conditions le permettent !



Lutter contre les violences conjugales et familiales

Mai 2021.

40 femmes ont été assassinées par leur compagnon ou ex-compagnon depuis début 2021.

Un enfant meurt tous les 5 jours sous les coups de ses parents, aujourd'hui, en France.

Nous le savons, les violences au sein du couple et de la famille ont fait des bonds depuis un an, à l'occasion des différents confinements.

Selon la Mission Interministérielle pour la Protection des Femmes Victimes de Violences et la Lutte contre la Traite des Etres Humains (MIPROF), y a eu 44 235 appels au 3919 du 9 mars 2020 au 20 avril 2020, soit une augmentation de 400%. Pour 30% des victimes, les violences conjugales ont débuté lors de ces confinements.

En ce qui concerne les enfants, ce n'est malheureusement pas mieux.

Du 13 au 19 avril 2020, plus de 14 500 appels ont été reçus par le 119, service national d'accueil téléphonique pour l'enfance en danger (SNATED), soit une augmentation de 89% du nombre d'appels par rapport à l'année 2019 sur la même période. De plus, Le nombre d'interventions des forces de l'ordre lors de violences dans des cas de violences à l'égard des enfants a augmenté de 48% du 16 mars au 12 avril 2020.

Je m'appelle Morgane et je réside à Vair sur Loire.

En mars dernier, j'ai créé un Collectif de lutte contre les violences conjugales et familiales afin d'informer et de prévenir les violences.

Elles peuvent être physiques mais aussi psychologiques, sexuelles, économiques ou administratives.

Il existe des outils de prévention tels que le Violentomètre qui permet aux lecteurs/lectrices d'évaluer simplement et très rapidement si leur couple est sain et basé sur le consentement.

Le Violentomètre est une règle graduée énonçant des exemples concrets de la vie quotidienne et partagée en 3 paliers :

- Profite, ta relation est saine. (vert)
- Vigilance, dis STOP ! Il y a de la violence. (orange)
- Protège-toi, demande de l'aide. Tu es en danger. (rouge)

Si cette cause est aussi la votre et si vous souhaitez vous joindre à nous, n'hésitez pas à nous contacter par mail :

luttercontrelesviolences.pa@gmail.com ou

sur Facebook : Lutter contre les violences.

Si vous êtes victime ou témoin de violences conjugales, si vous avez un doute sur un cas de violence conjugale, vous pouvez contacter le 3919, numéro gratuit et anonyme.



N'hésitez pas également à proposer à la victime de l'accompagner pour porter plainte ou lui indiquer qu'il existe des professionnels et des associations qui peuvent l'aider et à qui elle peut se confier.

S'il s'agit d'un enfant, composez le 119 qui est également anonyme et gratuit.

En cas de danger grave et immédiat, appeler les numéros d'urgence suivants : 17 ou bien 114 par SMS.

Ouverture de l'espace France Services à la Maison de l'Etat d'Ancenis.

Labellisé depuis le 8 février dernier, l'espace France services d'Ancenis-Saint Géréon est situé dans les locaux de la maison de l'État.

France services : le service public au cœur des territoires.

Vous avez besoin d'aide pour vos démarches administratives ?

Vous rencontrez des difficultés avec internet ?

Les espaces France Services sont là pour vous accompagner.



RSA, prime d'activité, allocation logement ou familiale, permis de conduire, carte grise... France Services vous accompagne dans l'ensemble de vos démarches administratives du quotidien quel que soit l'endroit où vous vivez, en ville ou à la campagne, à moins de 30 minutes de chez vous. C'est en un seul et même endroit les démarches de premier niveau pour vos allocations familiales, votre assurance maladie, votre retraite, vos impôts, votre dossier à Pôle Emploi, votre carte grise, votre permis de conduire et bien d'autres.

A Ancenis, trois agents ont été formés pour trouver des solutions immédiates.

Chaque demande fait l'objet d'une réponse précise.

Contact

1, rue Dr Bousseau 44150 Ancenis

Tél : 02 40 83 08 50

ancenis@france-services.gouv.fr

Ouverture : du lundi au vendredi, de 9h à 12h30 et de 14h à 16h30

Tribune Libre

Le mot de la majorité

Un an de mandat...

A la veille de ces vacances d'été tant attendues par tous après cette « drôle » d'année passée à l'aune du Covid 19, nous vous présentons le travail des services municipaux après la première année de notre mandat.

Dès notre prise de fonction le samedi 23 mai 2020, nous avons œuvré pour initier les projets et structurer les services de la mairie.

Nous ne reviendrons pas sur la gestion de la crise du Covid 19 qui a impacté l'ensemble des services et du personnel avec des protocoles à mettre en place, l'organisation du télétravail pour le personnel administratif, l'organisation des services périscolaires (accueil périscolaire et restauration scolaire). A cet effet, nous remercions l'ensemble du personnel qui a fait tout son possible pour maintenir la continuité du service public à travers les différents services et plus particulièrement le personnel qui est en contact auprès des enfants et de l'accueil du public.

Le travail de réflexion est effectué par nos commissions. L'ensemble des élus y partage expérience, avis et analyses.

Nous parlons souvent des projets d'investissement qui sont importants pour l'avenir et le développement de Vair-sur-Loire, mais il faut aussi gérer la commune au quotidien.

Les services sont un soutien précieux :

- Service affaires scolaires et jeunesse : suite à la préparation de la rentrée scolaire 2020, il a fallu mettre en place les différents protocoles au gré des évolutions de la pandémie. Après le départ de l'animateur jeunesse en août dernier, nous avons procédé au recrutement de son successeur qui est arrivé en février 2021 et auquel nous avons octroyé plus d'heures pour effectuer ses missions auprès des jeunes de la commune. Un travail d'harmonisation des contrats avec les écoles privées est en cours. Nous mettons en œuvre une réflexion sur la restructuration de l'école publique de la Fontaine et les travaux d'extension à l'école

du Chêne Vert démarrent en cette fin d'année scolaire.

- Service social : nous avons l'ambition de mettre en place une politique sociale à la hauteur d'une commune de 4 700 habitants. Nous avons donc recruté un stagiaire pour 6 mois (1er semestre 2021) qui a pour mission dans le cadre de ses études de réaliser pour Vair-sur-Loire l'Analyse des Besoins Sociaux (ABS). Il a déjà rencontré diverses associations et personnes sur la commune et remettra son mémoire en juillet. Nous nous appuyons sur sa production pour développer une vraie politique sociale. Actuellement, nous réalisons une étude pour réorganiser et agrandir la maison médicale. Cet investissement permettra d'accueillir plus de professionnels de santé dont un médecin supplémentaire.

- Services techniques : nous avons recruté en février dernier un responsable des services techniques. Grâce à sa formation d'architecte, et outre sa mission de gestion de son service, il nous accompagne dans nos projets d'investissement. Il nous permet d'éviter d'avoir systématiquement recours à des bureaux d'études extérieurs en réalisant certains avant-projets.

- Services administratifs : ils ont déménagé provisoirement en début d'année le temps des travaux de la mairie de Saint Herblon. L'accueil, les services urbanisme et social ainsi que la poste sont dans leurs locaux définitifs. Le reste des services administratifs a rejoint la future bibliothèque/centre numérique en open-space jusqu'à la fin de l'année. L'espace est assez grand pour que chacun puisse travailler dans de bonnes conditions à la fois professionnelles et sanitaires.

Cette organisation permet de répondre aux besoins des habitants et de préparer nos projets de façon optimale.

Nous vous souhaitons de passer de bonnes vacances d'été auprès de vos proches.

Les élus de la majorité

Le mot de la minorité



La lecture constitue un fondement de l'éducation et de l'ouverture au monde.

Les 2 bibliothèques de Vair-sur-Loire fonctionnent grâce à l'investissement de plus de 40 bénévoles dynamiques. Toutes les générations peuvent se retrouver lors de rendez-vous à thème autour de la lecture.

Nous avons appris que la majorité, en coordination avec la COMPA, envisageait de supprimer la bibliothèque de Saint-Herblon au profit d'un «cyber-centre». Un simple dépôt de livres serait envisagé. Cela ne nous apparaît pas être une solution suffisante, au vu de l'engagement des bénévoles et de la demande des habitants depuis des années.

Comment peut-on imaginer la fermeture d'un service culturel de proximité dont la nécessité a été confirmée par les élus au cours des mandats précédents ?

Au moment de la rédaction de ce mot, le 25 mai, nous n'avons pas connaissance de la position de M. le Maire à ce sujet.

 facebook.com/VairLesHabitants

Message de Gérard BARRIER

Chères Vairloises et chers Vairlois,

Comme vous le savez peut être, j'ai informé Mr le maire et le conseil municipal de ma volonté de mettre fin à mon mandat de conseiller municipal lors de la séance du conseil du 7 juin dernier.

Cette décision repose sur un souhait strictement personnel.

Je pars serein et apaisé. Serein car les élus de mon équipe assument leur mission avec dynamisme et sérieux et apaisé car la défaite électorale de 2020 fait désormais partie du passé. Mon parcours d'élu que j'ai débuté en 1995 fût un moment fort de ma vie. Même si l'élu est confronté à des situations parfois difficiles, les moments d'échange, d'accompagnement, de soutien et de débats procurent une satisfaction pleine et entière. Un grand MERCI aux habitants pour leur compréhension et leur gentillesse à mon égard.

Je remercie tous les élus qui m'ont fait confiance, m'ont accompagné dans la tâche et m'ont soutenu. Sans eux, le débat aurait été stérile, les décisions vidées de leur sens et la réalisation des projets incertaine. Grâce à cette action collective et participative que j'ai toujours défendue au sein du conseil et dans les commissions, la commune a poursuivi ardemment sa croissance en privilégiant l'intérêt général.

Un grand Merci également aux partenaires (COMPA, conseil départemental, conseil régional, aux services de l'Etat et leurs représentants,...). Ils m'ont toujours aidé dans l'exercice de ma mission; en apportant leur professionnalisme et leur conseil pour le bien de la commune et des habitants.

Enfin, je remercie mon proche entourage qui a supporté mes absences régulières et répétitives au cours de ces longues années. J'apprécie désormais les moments en familles et entre amis

Toujours Vairlois, je le reste avec mon épouse car j'aime ma commune et ses habitants.

Bien à vous
Gérard BARRIER

Pour en savoir plus

MAIRIE de VAIR-SUR-LOIRE
4, rue de la *Boule d'Or* - SAINT HERBLON
44150 VAIR-SUR-LOIRE
Tél. : 02 40 98 02 23 Mail : mairie@vairsurloire.fr
www.vairsurloire.fr / page Facebook de Vair-sur-Loire / l'application INTRAMUROS

Communauté de communes du Pays d'Ancenis (COMPA)
Centre administratif Les Ursulines BP 50 201
44156 Ancenis cedex
Tél. : 02 40 96 31 89
www.pays-ancenis.com

Préfecture de Loire Atlantique
Sous-préfecture d'Ancenis-Châteaubriant
22 rue Gabriel Delatour- 44110 CHÂTEAUBRIANT
Tél. : 02 40 81 02 13
http://www.loire-atlantique.pref.gouv.fr/securite_civile/

Portail national de la prévention des risques majeurs
<http://www.prim.net>

Loi de modernisation de la sécurité civile du 13.08.2004
<http://www.legifrance.gouv.fr>

Pompiers (poste fixe)	18
Numéro européen des secours (et téléphone mobile)	112
Gendarmerie	17
SAMU	15
Urgence dépannage électricité	0 810 333 044
Urgence dépannage gaz	0 810 433 444
Météo départementale (tarif spécial)	0 892 68 02 44

12

D.I.C.R.I.M.

**DOCUMENT
D'INFORMATION
COMMUNALE
SUR LES RISQUES MAJEURS**

**Adoptons
les bons réflexes**



DOCUMENT À CONSERVER

1

A tous les habitants de Vair-sur-Loire,
Madame, Monsieur

La Commune de Vair-sur-Loire s'inscrit dans la démarche de gestion des risques majeurs.

Dans ce cadre, l'information et la pédagogie sont des éléments clés pour que chacun adopte le bon réflexe en cas de problème.

Ce Document d'Information Communale (DICRIM) est un outil destiné au public. Il répertorie l'ensemble des risques majeurs encourus sur le territoire.

Ces derniers restent exceptionnels mais ils doivent être connus de tous pour une meilleure prévention et une meilleure organisation.

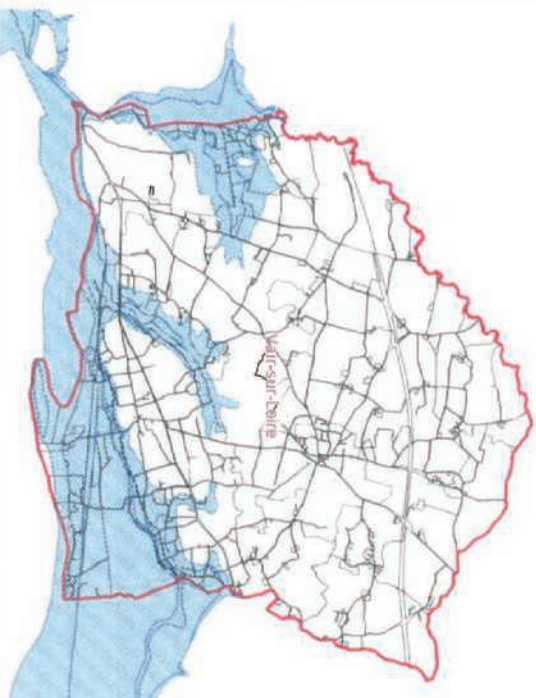
Le Maire

Eric LUCAS

Janvier 2021

2

Zones Inondables



Les bons réflexes



Soyez vigilants



Mettez-vous à l'abri



N'allez pas chercher vos enfants à l'école



Ecoutez 101.8 FM



Connectez-vous à
www.vair-sur-loire.fr
ou à Facebook
ou à INTRAMUROS

11

Le Risque Inondation



Une inondation est une submersion plus ou moins rapide d'une zone, avec des hauteurs d'eau variables ; elle est due à une augmentation du débit d'un cours d'eau provoquée par des pluies importantes et durables.

Elle peut se traduire par :

- un débordement du cours, une remontée de la nappe alluviale d'accompagnement, une stagnation des eaux pluviales
- Un ruissellement en secteur urbain

L'ampleur est fonction :

- de l'intensité et la durée des précipitations
- La surface et la pente du bassin versant
- La couverture végétale et la capacité d'absorption du sol
- La présence d'obstacles à l'écoulement des eaux

En période de crues (octobre à avril), **des zones à proximité des cours d'eau sont inondables**. Il s'agit le plus souvent d'espaces verts, de marais, d'allées piétonnes ou de parkings aménagés sur les berges. Mais le risque concerne aussi dans plusieurs communes **des zones d'activités ou d'habitat**.

Dès que la Loire atteint le niveau de 3.50 m (à Montjean-sur-Loire), la SNCF procède à la fermeture des portes et les trains ne circulent plus qu'à 100 km/h.

Pour limiter le rejet des eaux pluviales dans les ruisseaux, et donc la fréquence des inondations, des ouvrages de régulation comme des bassins d'orage sont réalisés.

Le service de prévision des crues, basé à Angers, surveille le niveau des cours d'eau qui traversent l'agglomération. Ses informations permettent aux acteurs publics d'organiser la protection des zones exposées et de vous informer : simple restriction de circulation par endroit, mise en place de matériel empêchant le passage de l'eau, jusqu'à l'installation de ponts provisoires par-dessus des voies inondées... Vous pouvez consulter le site : www.vigicrues.ecologie.gouv.fr

10

Les Risques Majeurs

Qu'est-ce qu'un risque majeur ?

Un risque est la combinaison d'enjeux soumis à un aléa.

Un événement potentiellement dangereux (aléa) est un risque majeur s'il s'applique à une zone ou à des enjeux humains, économiques ou environnementaux.

Le risque majeur présente une faible probabilité d'occurrence mais une forte gravité en raison des enjeux touchés.

Les risques majeurs sur VAIR-SUR-LOIRE

Transport de matières dangereuses

+

Inondation eaux superficielles

Quelles sont les mesures prises ?

- Recensement et localisation des zones à risques
- Prise en compte des risques dans l'aménagement
- Information préventive des citoyens
- Organisation des secours (Plan ORSEC - Préfet, Plan communal de sauvegarde - Maire....)

3

L'Alerte

En cas d'évènement grave, l'alerte est de la responsabilité de l'Etat et des maires. Selon la nature de l'évènement elle peut être donnée par différents moyens :

- sirènes, pour les communes qui en sont équipées
- messages diffusés par des véhicules sonorisés
- messages sur les **panneaux d'information** des communes
- Porte à porte
- Radio, télévision, Réseaux Sociaux (page Facebook de Vair-sur-Loire)
- Le site Internet de la commune (www.vairsurloire.fr)
- L'application mobile INTRAMUROS

L'alerte par sirène

En cas de danger imminent, le signal national d'alerte est donné par une sirène au son modulé. Ce signal dure trois fois 1 minute espacées de 5 secondes. Les sirènes sont testées tous les premiers mercredis du mois.

La fin de l'alerte est donnée par un signal non modulé durant 30 seconde.



L'alerte par haut-parleur

Suivant l'évènement, des véhicules équipés de haut-parleurs peuvent diffuser des consignes.

Appliquez les consignes de sécurité qui vous seront données.

Le « pack sécurité » à préparer

radio à piles - lampe de poche - matériel de confinement (ruban adhésif, serpillières ou tissus) - couvertures - vêtements - médicaments

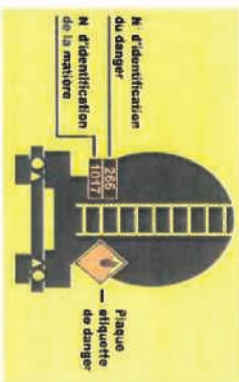
4

Que transportent les camions ?

La nature des produits transportés est identifiée par des codes ou des pictogrammes sur la citerne du camion ou le wagon : Transport par voie routière et ferroviaire. Les règlements par voie routière prévoit les dispositions techniques des véhicules, les modalités de contrôle et la formation des personnes. Sur certains axes routiers la circulation des matières dangereuses peut être totalement interdite par l'un des 3 panneaux.



Si vous êtes témoin d'un accident, mettez vous en sécurité à au moins 100 m du site et communiquez les éléments aux secours en précisant le lieu exact, le type de moyen de transport et la nature du sinistre (fuite, feu, explosion...)



Les bons réflexes



Soyez vigilants

Mettez-vous à l'abri

Fermez tout

Ecoutez 101.8 FM

Connectez-vous à www.vairsurloire.fr ou à Facebook ou à INTRAMUROS



N'allez pas chercher vos enfants à l'école

Ne téléphonez pas

Pas de flamme

9

Le Risque Transport de Matière Dangereuse

Une matière dangereuse est une substance qui, par ses propriétés physiques ou chimiques peut présenter un grave danger pour l'homme ou l'environnement. Elle peut être inflammable, toxique, nocive, corrosive ou radioactive.



Le risque est « mobile » sur les routes, voies ferrées et voies navigables ou par les canalisations de gaz et de pétrole donc difficilement prévisible.



Le risque est plus important à proximité des zones industrielles ou des grands axes de circulation sur lesquels passent un grand nombre de poids lourds.

Cependant, un accident peut arriver n'importe où et produire des conséquences semblables à celles d'un accident industriel.

Toutes les communes du pays d'Ancenis sont concernées par ce risque.





Réglementer et se préparer

La circulation des matières dangereuses par voies routières et ferroviaires est réglementée par des accords européens. Elle peut aussi être régulée par un arrêté du préfet ou du maire.




8

Les Bons Réflexes

Ce qu'il faut faire

 <p>Mettez-vous à l'abri</p>	<p>1/ Inondation : Déplacez les voitures stationnées sur les berges, montez ou surélevez les meubles. Montez dans les étages sans utiliser l'ascenseur.</p> <p>2/ Accident industriel ou accident de transport de matières dangereuses : Mettez-vous à l'abri dans le bâtiment le plus proche, de préférence dans une pièce sans fenêtre pour vous protéger d'un éventuel nuage toxique. En voiture, éloignez-vous du lieu de l'accident, arrêtez-vous et rejoignez à pied le bâtiment le plus proche.</p>
 <p>Fermez tout</p>	<p>3/ Inondation : Fermez portes, fenêtres et aérations. Fermez le gaz et l'électricité. Mettez les produits toxiques au sec.</p> <p>2/ Accident industriel : Confinez-vous. Fermez les volets qui se manœuvrent de l'intérieur, calfeutrez les ouvertures et les aérations. Coupez ventilation et climatisation. Ne restez pas à proximité des fenêtres pour éviter les éclats en cas d'explosion.</p>
 <p>Écoutez</p>	<p>Écoutez la radio : France Bleu Loire Océan sur 101.8 FM Une convention a été passée avec la Préfecture pour informer sur l'évolution de la situation.</p>
 <p>Connectez-vous</p>	<p>Connectez-vous Le site internet de la commune www.vairsurloire.fr, la page Facebook ou INTRAMUCROS vous permettent d'être informé plus rapidement. Sur l'évolution de la situation</p>

Ce qu'il ne faut pas faire

	<p>N'allez pas chercher vos enfants à l'école Ils seront en sécurité. Les enseignants s'organisent dans le cadre de leur « Plan particulier de mise en sûreté ».</p> <p>D'une manière générale, ne vous rendez pas sur les lieux de l'accident : vous mettriez votre vie en danger et gêneriez les secours.</p>
	<p>Ne téléphonez pas Tous les renseignements vous seront fournis par la radio. Libérez les lignes pour les secours, qu'il s'agisse du téléphone fixe ou du portable</p>
	<p>Ne fumez pas Évitez toute flamme ou étincelle. En cas d'émission de produit toxique, vous pourriez provoquer une explosion.</p>

5

Le Risque Météorologique

Si les vents violents sont les phénomènes les plus fréquents sur la façade Atlantique, nous sommes aussi exposés aux épisodes de fortes chutes de neige et de températures extrêmes : rappelez-vous décembre 1996... ou encore la canicule de l'été 2003



La vigilance météorologique : anticiper les conséquences des phénomènes dangereux

Météo-France diffuse une carte de vigilance des situations qui peuvent être dangereuses dans les 24 heures à venir. Le département y est signalé en niveau vert, jaune, orange ou rouge.

Dès le **niveau orange**, qui prévoit un phénomène dangereux de forte intensité, les acteurs publics s'organisent pour réagir : envisager la fermeture des parcs et jardins, le report de certaines manifestations ; préparer la mise en place de déviations si des arbres tombent, sabler et saler les routes en hiver...

Jouez la prudence, informez-vous !

La vigilance météo est une information mise à la disposition de tous, à tout moment. Dès le niveau orange, **suivez les conseils de comportements.**

Assurez-vous que vos activités et vos déplacements peuvent être effectués sans complication et sans danger : inutile de risquer sa vie en partant coûte que coûte sous la tempête... ou de passer la nuit dans sa voiture sur une autoroute enneigée ...

Les cartes de vigilance sont diffusées sur le site www.meteo.fr et relayées par les radios, les télévisions et la presse écrite.

Voir aussi le guide vigilance « Dangers météorologiques : vous avez un rôle à jouer » téléchargeable sur le même site.

Vigilance météorologique

La carte est actualisée en temps réel par Météo-France.

- Une vigilance élevée (orange ou rouge) implique un phénomène météorologique dangereux
- Niveau à vigilance : des alertes météorologiques doivent être prises
- Niveau à vigilance : il faut rester attentif
- Pas de vigilance particulière

Tous dangers
 Tous risques
 Dangers

La vigilance est une fonctionnalité de Météo-France, Ministère de l'Énergie, du Développement durable et de l'Énergie, Météo-France.



Chaque soir à 20h pour les bulletins régionaux

Diffusion à la semaine du 26 septembre 2006 à 06h00
 Validité : 27 septembre 2006 à 06h00



Copyright Météo-France

Les bons réflexes

Soyez vigilants Mettez vous à l'abri Ecouchez 101,8 FM



Connectez-vous à www.valsurlivret.fr ou à Facebook ou à INTRAMUROS

Vie professionnelle

Du nouveau à la pharmacie

Départ de M et Mme Rodriguez

En très petit comité, la municipalité a remercié M et Mme Rodriguez pour leur 32 années passées à la pharmacie de St Herblon puis Vair sur Loire.

Ce fut leur première et seule installation.

Pour eux, ce qui ressort de toutes ces années ce sont les échanges, les conseils, les rapports simples et le contact direct avec les habitants. Au fil du temps, un lien s'est créé.

il est temps maintenant de profiter d'une belle et longue retraite.



Arrivée de Mme Boursier-Poux

Après avoir fait beaucoup de remplacements et acquis une solide expérience, Mme Fabienne BOURSIER-POUX (à droite sur la photo) a franchi le pas de s'installer.

Installée à St Herblon, depuis quelques années, c'était tout naturel d'intégrer l'officine de Vair-sur-Loire. C'est chose faite depuis le 03 mai 2021.



Contact - Horaires d'ouverture :

02.40.98.00.84.

Il est possible d'envoyer les ordonnances à l'adresse mail suivante pour préparation : pharmaciedevair@gmail.com

Du lundi au vendredi, de 9h-12h30 et de 14h30 à 19h30 et le samedi de 9h à 12h.

Du changement aux vitrines de Loire

Deux nouveaux visages chez les commerçants Vairlois.

A compter de cet été, Cécile et Yann seront les nouveaux gérants du bar tabac PMU d'Anetz. Ils doivent prendre la direction de l'établissement dans le courant du mois de juillet. Au programme, de nouveaux horaires, des soirées à thème et des concerts... Un nouvel élan pour ce commerce qui se nommera pourtant « la fin du monde »...



Contact - Horaires d'ouverture :

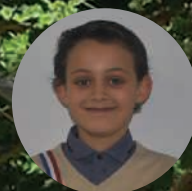
Lundi : fermé - Du mardi au jeudi : 7h/14h et 16h/20h - vendredi: 7h/14h et 16h/1h

Samedi: 9h à 1h et dimanche 9h à 14h.

Le conseil municipal des enfants



Gabin



Simon



Juliette

Gaspard

Kimberley

Romane

Inaya

Charlie

Chloé

Maelwenn

